

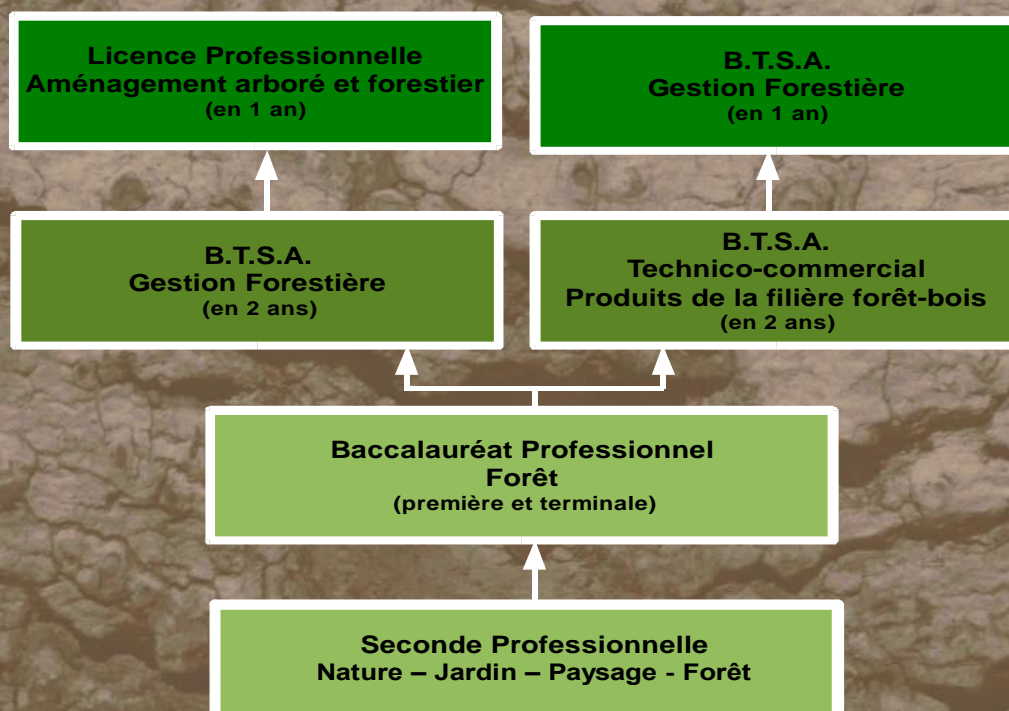
Le lycée forestier de Meymac est un Etablissement Public d'Enseignement, nationalement reconnu, et implanté depuis 1957 au cœur de la forêt limousine.

ETUDIER A MEYMAC, C'EST BENEFICIER :

- ❖ DE PRATIQUES PEDAGOGIQUES DIVERSIFIEES ET DE TERRAIN qui incluent de nombreuses séances de travaux pratiques « grandeur nature » en exploitation forestière, reboisement, pédologie, botanique, sylviculture, dendrométrie, topographie...,
- ❖ D'UNE PEDAGOGIE ADAPTEE avec des groupes d'effectifs réduits pour les travaux pratiques, des travaux dirigés en salle ou laboratoire, un suivi personnalisé et individualisé des élèves pour certaines activités pédagogiques (rapport de stage, module d'initiative locale...),
- ❖ D'UNE OUVERTURE SUR LE MONDE FORESTIER ET RURAL grâce à la participation active des classes à des actions d'animation du milieu rural,
- ❖ D'UN CADRE DE VIE ET DE TRAVAIL POUR REUSSIR qui favorise l'épanouissement des jeunes en mettant à leur disposition des équipements modernes et évolutifs (accueil le week-end, salle multimédia, atelier de mécanique forestière, centre de ressources des métiers du bois et de la forêt, simulateur de conduite de machine d'abattage...),
- ❖ D'UNE REUSSITE AUX EXAMENS avec un taux de réussite en 2014 de 92 % (global hors licence),
- ❖ D'UNE INSERTION PROFESSIONNELLE par une aide à la recherche d'emploi en partenariat avec l'Amicale des Anciens Elèves.

### E.P.L.E.F.P.A. DE HAUTE-CORREZE SITE DE MEYMAC

#### LYCEE



#### C.F.P.P.A.

- B.P.A. Travaux Forestiers**  
Spécialités :
  - bûcheronnage
  - sylviculture
  - conduite de machines forestières
- Brevet Professionnel (niveau IV)  
Responsable de chantiers forestiers**
- Certificat de spécialisation**
  - Technicien cynégétique
  - Jardinier de golf
  - Taille et soins des arbres
- BTSA gestion forestière en 1 an**
- Formation des professionnels**  
Domaines de compétence :
  - Exploitation forestière mécanisée
  - Exploitation forestière manuelle
  - Elagage
  - Gestion d'une entreprise forestière
  - Gestion forestière
  - Sécurité
  - Réglementation générale
  - Connaissance et gestion des espaces naturels
  - Pédologie

## Prix de pension et frais divers (tarifs 2014/2015)



Chambre de l'internat

PENSION	Cycle secondaire	Cycle supérieur
Interne	1625,00 €	
Interne-externé *	1085,00 €	1085,00 €
Demi-pensionnaire	580,00 €	580,00 €

\* Chambre à l'extérieur et repas au self du lycée du lundi midi au vendredi midi.

FRAIS DIVERS	Elèves du Secondaire	Etudiants
Equipement sécurité	287,00 € *	287,00 € *
Photocopies	78,00 €	Cycle TC : 96,00 € Cycle GF (2 ans) : 117,00 € Cycle GF (1 an) : 150,00 €
Supplément tournées	17,50 € /jour/ nuitée	17,50 € /jour/ nuitée
Laverie (en option)	83,00 €	

\* A titre indicatif

## Résidence Etudiante



Les étudiants ont la possibilité d'être logés en Résidence Etudiante, sur le site du lycée, dans la limite des places disponibles.

Les loyers sont fixés chaque année par la commission de gestion. A titre indicatif, le montant des loyers est le suivant :

STUDIO	LOYER	CHARGES	TOTAL	TOTAL PAR PERSONNE
Simple	179,00 €	95,00 €	274,00 €	274,00 €
2 places	242,00 €	112,00 €	354,00 €	177,00 €

Il est à noter que sous certaines conditions les étudiants peuvent bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement. Chaque studio de la Résidence Etudiante a un accès Internet haut-débit

## Bourses et primes (montants 2014/2015)

### Elèves du Secondaire

Si la situation financière et les charges familiales le justifient, il est possible d'obtenir une bourse du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

BOURSES	3 à 10 parts	2 parts sup. enseignement technologique
	45,36 €	45,36 €
Seconde Professionnelle	x	x
Bac Pro	x	x

PRIMES	A la qualification	Une seule fois au cours de la scolarité		
		Equipement	Entrée en Première	Entrée en Terminale
	435,84 €	341,71 €	217,06 €	217,06 €
Seconde Pro	x	x		
1ère Bac Pro			x	
Tale Bac Pro				x

Prime d'internat pour les élèves boursiers internes : 254,70 €

<p align="center"><b>Bourses (montants 2014/2015)  Etudiants</b></p>	<p>Le montant et les critères sont les mêmes que ceux des bourses de l'enseignement supérieur de l'Education Nationale. Le montant annuel est de 1007,00 € à 5539,00 € suivant l'échelon.</p>
<p align="center"><b>Voyages d'études et stages</b></p>	<p>Les voyages d'études ou « tournées » ont pour but de donner une approche des particularités régionales de la forêt. Durant ces tournées, des contacts sont pris avec des professionnels de la filière et des visites de sites ou entreprises sont organisées.</p> <p>Pendant les tournées, les internes-externés, les demi-pensionnaires et les externes paient la pension des internes puisque, à ce moment là, ils deviennent des internes par la force des choses.</p> <p>Durant les semaines de stage, la famille ne paie que 30 % de la pension mais les frais entraînés par ces stages sont à sa charge (transport, hébergement, restauration...).</p>
<p align="center"><b>Sécurité sociale  Assurances  Mutuelles</b></p>	<p><b>Assurance » accidents » survenus lors du temps scolaire :</b></p> <p>Tout accident survenu à un élève ou un étudiant, dans le cadre scolaire est assimilé à un accident du travail et est pris en charge par la Mutualité Sociale Agricole.</p> <p><b>Assurance des biens du maître de stage :</b></p> <p>Lors des stages, les dommages éventuels causés par les apprenants aux biens des maîtres de stage sont couverts par une assurance prise par le lycée.</p> <p><b>Assurance des temps libres :</b></p> <p>Les élèves et les étudiants ne sont pas assurés contre les risques de responsabilité civile et ils doivent contracter une assurance dans ce but. Il en est de même pour les véhicules personnels.</p> <p><b>Sécurité sociale et Mutuelles :</b></p> <p>Les étudiants sont inscrits à la sécurité sociale « étudiants ». Les dossiers sont gérés par une Mutuelle Etudiante par délégation de la Caisse d'Assurance Maladie. La LMDE et VITTAVI proposent ce service. Elles peuvent de plus assurer le complément sécurité sociale si l'étudiant le souhaite.</p>
<p align="center"><b>Mini-stage</b></p>	<p>Le mini-stage consiste à permettre à un élève de découvrir les formations proposées par le L.E.G.T.A. de Meymac. L'élève est intégré à la classe dont l'enseignement est susceptible de l'intéresser pour une poursuite d'études à la rentrée suivante. Il assiste ainsi, en qualité d'observateur, aux enseignements généraux et professionnels.</p> <p>Durant les quelques jours passés dans l'établissement, l'élève est hébergé à l'internat du lycée et prend ses repas au restaurant scolaire.</p> <p>Dans cette perspective, une convention est établie entre la famille, l'établissement d'origine et le lycée. Cette convention est disponible, soit en la demandant au secrétariat du lycée, soit en la téléchargeant sur notre site Internet.</p>
<p align="center"><b>Placement des élèves</b></p>	<p>Une attention toute particulière est portée à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés sortant de notre établissement. A ce titre, un service de placement, cogéré par le lycée et l'Amicale des anciens élèves, facilite la recherche d'un emploi. C'est ainsi que pour l'année 2012, 85 offres d'emploi ont été enregistrées par ce service qui les a répercutées auprès des candidats à la recherche d'un premier poste ou en quête d'une nouvelle situation professionnelle.</p>

## Associations sportives et culturelles

**L'ALESEF** (Association des Lycéens, Etudiants et Stagiaires de l'Ecole Forestière) est une association régie par la loi de 1901. Elle est dirigée et animée par les apprenants qui désirent encadrer ou participer à des activités extra-scolaires en semaine ou en week-end.

Activités sportives : sports individuels et collectifs (*rugby, natation, musculation, équitation, basket, football, hand, volley...*).

Activités culturelles : club photo, musique, objets bois, des sorties cinéma/théâtre/concerts ...Les élèves bénéficient également d'un foyer équipé pour la détente.



**L'ASEF** (Association Sportive de l'Ecole Forestière) est une association établie sous la loi de 1901. Elle est dirigée par des représentants de la communauté éducative et des élèves du lycée.

Activités proposées : sports collectifs (*cross country, tennis, ski alpin, VTT, escalade...*).

**L'ECOLE DE PECHE** : elle est ouverte chaque mercredi après-midi. Encadrés par des enseignants et des guides de pêche agréés, les élèves suivent la saison de pêche où ils découvrent et se perfectionnent dans différentes techniques de pêche : pêche aux leurres, à la mouche sèche, pêche des carnassiers... Cette pratique s'associe également à des exposés de sensibilisation au fonctionnement de l'écosystème rivulaire, ainsi qu'à la protection des milieux aquatiques



Lycée Forestier - C.F.P.P.A. - Atelier Technologique  
19250 MEYMAC

**MEYMAC**

Tél. : 05 55 46 09 09 - Fax : 05 55 46 04 59  
Mèl : [legta.meymac@educagri.fr](mailto:legta.meymac@educagri.fr)  
Site Internet : [www.lycees-neuvic-meymac.fr](http://www.lycees-neuvic-meymac.fr)

